

APPEL A PROJET 2022

Dans le cadre de ses missions, le GEFLUC Occitanie consacre chaque année une partie des fonds qui lui sont confiés par ses entreprises mécènes, pour l'aide à la recherche.

Le montant de l'aide financière est plafonné à 20.000 € par projet.

Elle est destinée aux équipes de la région travaillant en cancérologie.

Il y a deux domaines de recherche pour l'année 2022 :

**Recherche fondamentale et translationnelle
et / ou
Cancers professionnels et/ou environnementaux**

Ce financement pourra intervenir en complément d'un projet déjà financé (à préciser).

Les subventions seront utilisées pour des dépenses de fonctionnement ou d'équipement (**à l'exclusion des frais de personnel et de vacations**).

L'évaluation scientifique des projets soumis à cet appel à projet est confiée au SIRIC de Montpellier cancer.

L'appel à projet est diffusé auprès des Universités de Montpellier, des Unités de Recherche INSERM et CNRS, de l'ICM Val d'Aurelle, des CHU de Montpellier et de Nîmes, des Centres Hospitaliers du Languedoc-Roussillon, et des Cliniques Privées.

Les dossiers sont téléchargeables en ligne sur le site du Gefluc : www.gefluc-occitanie.org. Ils peuvent également être envoyés aux porteurs de projet sur simple demande à l'adresse : info@gefloc-lr.org.

Les dossiers complets doivent être envoyé au SIRIC Montpellier Cancer
PAR MAIL AVANT LE 15 DECEMBRE 2022, MINUIT ou, à défaut par courrier à :

SIRIC Montpellier Cancer - Appel à projet Gefluc Occitanie

ICM Val d'Aurelle A

208 rue des apothicaires - 34298 Montpellier Cedex 5

E-mail : siric.montpellier@icm.unicancer.fr

Aucun dossier ne sera accepté, après la date de clôture des dépôts.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Les résultats seront annoncés à partir de fin février 2023 (sous réserve).